

avril 2020

UNITÉ D'ACCUEIL DE RÉPIT EN INTERNAT TEMPORAIRE  
AU TITRE DU COVID-19 POUR  
ENFANTS ET ADOLESCENTS  
PORTEURS DE POLYHANDICAP

---



IME Lelandais, Villeneuve-d'Ascq  
Association Les Papillons Blancs de Lille

# REPÉRAGE DU DISPOSITIF DANS LE CADRE DES RECOMMANDATIONS COVID-19

- ▶ Avis du Haut Conseil de la Santé Publique relatif à l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans le contexte de l'épidémie et de la prolongation du confinement
- ▶ Consignes et recommandations applicables à l'accompagnement des enfants et adultes en situation de handicap, datées du 2 avril 2020
- ▶ Autorisé par l'Agence Régionale des Hauts-de-France

Ce dispositif est repéré comme une réponse de niveau 2, complémentaire à celle du domicile (dite de niveau 1) et prévue pour apporter un soutien actif et une solution personnalisée de répit de 7 à 14 jours aux proches aidants.

# OÙ L'UNITÉ D'ACCUEIL EST-ELLE IMPLANTÉE ?

- ▶ Au sein de l'IME Lelandais de Villeneuve-d'Ascq qui dispose d'une autorisation habituelle pour **28 enfants et adolescents porteurs de polyhandicap** dont 9 accueils modulables 365 jours sur 365
- ▶ Dans des locaux spécifiquement dédiés



# COMMENT L'UNITÉ D'ACCUEIL FONCTIONNE-T-ELLE ?

- ▶ Capacité d'accueil de 4 à 6 enfants et adolescents
- ▶ Pour des séjours de 7 à 14 jours continus
- ▶ Avec une présence infirmière continue
- ▶ Avec une équipe dédiée assurant l'encadrement constant par 4 professionnels (dont un infirmier diplômé) entre 7 heures 30 et 21 heures 30 :
  - **dont la base est composée de professionnels de l'IME Lelandais expérimentés dans le domaine du polyhandicap** (infirmiers, éducateurs spécialisés, aides médico-psychologiques, kinésithérapeutes, médecin, psychologue)
  - **renforcée par des intervenants recrutés pour l'ouverture du dispositif** (aides-soignants, étudiants en 3ème année de médecine, en dernière année de cursus infirmier...)

# QUELLES SONT LES PRESTATIONS ET ACTIVITÉS ?

Dans le respect des préconisations sanitaires, des principes de précaution attachés et dans une ambiance « hygge » attachée au sentiment de bien-être, à une humeur joyeuse et à une atmosphère intime et chaleureuse :

- ▶ Hébergement et restauration
- ▶ Soins requis
- ▶ Aide individuelle aux actes de la vie quotidienne
- ▶ Rééducation en kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie
- ▶ Activités éducatives
- ▶ Activités sensorielles (snoezelen)
- ▶ Activités musicales (bols tibétains, chant...)

# QUI PEUT ÊTRE ACCUEILLI DANS L'UNITÉ DE RÉPIT ?

- ▶ Enfant et adolescent de 3 à 18 ans en situation de polyhandicap
- ▶ Avec ou sans notification d'orientation par la MDPH
- ▶ Sans tableau évocateur de COVID pour lui-même comme pour ses proches qui auront partagé son lieu de confinement antérieur
- ▶ Sans restriction liée au critère du lieu de résidence parentale mais avec une gestion des priorités d'admission dans l'ordre suivant :
  - 1 appartenance institutionnelle à l'Apei de Lille
  - 2 puis métropole lilloise
  - 3 puis département
  - 4 puis région

# QUELLES DÉMARCHES POUR EN BÉNÉFICIER ?

Contacter le 06 11 47 13 46  
numéro d'appel réservé aux familles  
sept jours sur sept de 8 heures à 20 heures

- ▶ Si les échanges préalables et l'occupation de l'unité permettent l'accueil, il sera demandé :
  - La réalisation d'un test pour l'enfant/adolescent
  - Un document sur l'honneur attestant que l'enfant/adolescent n'a pas été en contact durant les 14 jours précédents avec des proches présentant un tableau évocateur de COVID